

Contrat d'assurance logicielle d'Alaris

## Quel est l'intérêt de l'assurance logicielle ?

L'assurance logicielle vous aidera à garder votre solution à jour et à gérer votre investissement. Elle assurera en outre la fourniture de l'assistance pour le produit afin d'optimiser votre disponibilité et votre productivité.

### Gardez votre logiciel à jour

- Accédez à toutes les mises à jour des produits.
- Profitez des nouvelles possibilités.
- Assurez la compatibilité avec les nouveaux systèmes d'exploitation.
- Profitez d'une performance améliorée grâce aux nouvelles fonctionnalités.
- Recevez les manuels des produits mis à jour.

### Assistance produit

- Accédez à une expertise d'assistance de tout premier plan.
- L'assistance technique en direct est fournie par un représentant d'Alaris. Nous travaillerons pour résoudre rapidement votre demande d'assistance afin d'optimiser votre disponibilité.
- Possibilité d'assistance par e-mail.
- Consultez la foire aux questions et d'autres informations utiles en ligne.

### Gérez votre investissement et votre budget

- Protégez votre investissement.
- Planifiez vos dépenses.
- Améliorez votre productivité en accédant aux toutes dernières versions et fonctionnalités.
- Bénéficiez de réductions sur une souscription pour plusieurs années.

# Foire aux questions à propos de l'assurance logicielle

- **Comment acheter mon assurance logicielle ?** L'assurance logicielle d'Alaris peut être achetée directement chez Kodak Alaris ou chez un de ses partenaires.
- **Quand et comment suis-je averti d'un éventuel renouvellement ?** Avant la date d'expiration de l'assurance logicielle, Kodak Alaris ou un de ses partenaires vous contactera avec les détails de renouvellement.
- **Je vois que vous offrez des réductions pour les souscriptions sur plusieurs années. Quel est l'avantage d'un renouvellement pour ce type de période ?** Avec l'achat d'un renouvellement pour plusieurs années, vous pouvez anticiper vos coûts, faire des économies et bénéficier de l'assistance d'un expert ou d'un représentant d'Alaris. Kodak Alaris offre une réduction (sur le taux annuel) pour l'achat d'un renouvellement de trois (3) ans. Veuillez contacter votre représentant Alaris local pour plus d'informations.
- **Puis-je encore bénéficier d'une assistance en cas de non-renouvellement de l'assurance logicielle ?** Oui, Alaris offre une assistance temps et matériels. Toutefois, les clients qui ne disposent pas de l'assurance logicielle peuvent connaître des délais de réponse, Alaris privilégiant l'assistance aux clients qui bénéficient d'une assurance logicielle active. De plus, sans contrat d'assurance logicielle, vous ne bénéficiez d'aucune mise à jour de produit, ainsi vous ne pourrez pas profiter des versions améliorées des produits.



- **Qu'advient-il de mon assurance logicielle lorsque j'ajoute plus de produits à ma solution ?** Pour les solutions basées sur une architecture serveur/ client, l'assurance logicielle est souscrite à l'achat du nouveau produit. À la date du prochain renouvellement, Kodak Alaris créera une nouvelle date d'expiration pour la solution tout entière et fournira une nouvelle estimation afin de faire basculer la solution entière à la nouvelle date d'expiration.
- **Que se passe-t-il lorsque mon assurance logicielle est échu(e) (entre deux périodes de couverture) ?** Alaris pourrait offrir au client la possibilité d'antidater leur assurance logicielle sur la date d'expiration précédente. L'offre permettant d'antidater votre couverture requiert une souscription minimale de 12 mois à l'assurance logicielle à compter de la date de la

facture. Par exemple, si l'assurance logicielle précédente a expiré il y a trois (3) mois, le client sera facturé trois (3) mois en plus des douze (12) mois, les douze (12) mois d'assurance logicielle entrent en vigueur à compter de la date de la facture. Des frais supplémentaires pourraient s'appliquer. Ces offres sont fournies à la discrétion absolue d'Alaris.

- **Quelles sont les versions prises en charge par Alaris ?** Alaris fournira une assistance technique pour toutes les versions de la version majeure précédente à la version majeure actuelle. Les versions majeures sont 1.0, 2.0 et ainsi de suite. Par exemple, si la version actuelle est V4.2, Alaris fournira une assistance technique pour toutes les versions précédentes depuis la version V3.0 incluse.

## Vous voulez en savoir plus ?

[AlarisWorld.com/go/capturepro](https://AlarisWorld.com/go/capturepro)

## Nous contacter :

[AlarisWorld.com/go/contactus](https://AlarisWorld.com/go/contactus)

**Kodak alaris**

Services from  
**Kodak alaris**

Toutes les marques commerciales et les dénominations commerciales utilisées sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

La marque commerciale et l'identité visuelle de Kodak sont utilisées sous licence acquise auprès de la société Eastman Kodak Company.

© 2020 Kodak Alaris Inc.  
TM/MC/MR: Alaris  
12/20